

rejeté

SÉNAT

le 15 décembre 1961

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

sur les prix agricoles.

Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 décembre 1961.

Le Président,

Signé : Gaston MONNERVILLE.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} légis.) : 1565, 1599 et in-8° 368.
1640, 1643 et in-8° 377.

Sénat : 135, 137 et in-8° 57 (1961-1962).
148 et 149 (1961-1962).